

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION BREGUIERES COLLETES VAL FLEURI

Jeudi 19 Avril 2018 – Rapport Moral

Remerciements aux personnalités invitées :

- **Madame Laurence TRASTOUR- ISNART** députée de la Nation
- **Monsieur Louis NEGRE**, Maire de Cagnes sur mer, 1^{er} Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

entouré de ses adjoints et conseillers municipaux :

- **Monsieur Patrick GUEVEL**, Adjoint au Maire, Aménagement de l'espace public Grands travaux – Circulation, Stationnement – Transports Contrat de Rivière - PAPI – Numérique. Conseiller Métropolitain.
- **Monsieur Hervé SPIELMANN**, Adjoint au Maire, Eau - Assainissement –Déchets - Val Fleuri- Mairie annexe, Conseiller Métropolitain
- **Monsieur Richard LEMAN**, Adjoint au Maire, Tourisme, Manifestations et vie associative
- **Madame Michèle SASSO**, Adjointe au Maire, Développement économique, Artisanat, Commerce
- **Monsieur Stéphane FOULCHER**, Conseiller Municipal, Comités de quartiers-Proximité
- **Madame Myriam TORRE**, Ingénieur, **Métropole Nice Côte d'Azur**
- **Madame Josiane PIRET**, **Vice-présidente du Département 06** en charge du commerce de l'artisanat et de l'urbanisme commercial. Vice-présidente de la commission finances.

1/3

Chantal Bontoux (Présidente) présente les membres du bureau Daniel Lafosse (vice-président), S.Attard (Vice-Présidente), S.Karim (Trésorière), J.Coulon (Secrétaire générale), P.Riou (Trésorier adjoint) et D.Cuny (Vice-Présidente excusée).

ainsi que **les représentants du Conseil d'Administration**

- Lucien PIOVANI, Président d'honneur de l'ABCV.
- Marilou HECKER, représentante du quartier du Val Fleuri.

INTRODUCTION

L'ABCV (Association Bréguières Collettes Val Fleuri) est une association loi 1901, la plus ancienne de Cagnes-sur-Mer, créée et déclarée au Journal Officiel en Mars 1958. 60 ans en 2018 !

Ses objectifs : Défendre l'environnement et la qualité de vie des riverains.

- Pas d'action politique au niveau de l'association.
- Nécessité de travailler avec des commissions par sous quartier et par thèmes.
- Travail sur dossiers communs avec Association Pour la Réhabilitation du Vallon des vaux (Président A.Cazorla) et l'Association des Hautes Collettes et 3 Todos (Présidente J.Cornelius).
- Partenariat pour les animations avec l'association CREONS ENSEMBLE présidée par Edith GALLIOT en liaison avec les commerçants du Val Fleuri.

Notre philosophie : Rester à l'écoute des riverains et privilégier les solutions de médiation.

Améliorer la convivialité et faire vivre la démocratie citoyenne.

Préserver notre environnement pour le transmettre aux générations futures.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Bilan des actions menées en 2017 et Bilan financier de l'exercice 2017
2. Questions-débat avec nos élus sur le thème « Qualité de vie dans nos quartiers ! »

1- BILAN : Les principaux dossiers de 2017 traités ou en cours

L'ABCV intervient dans toutes les enquêtes publiques.

Dans l'ensemble des quartiers, les riverains demandent que les voiries soient améliorées et adaptées pour ralentir la circulation. **ABCV propose que la règle basique de priorité à droite soit généralisée.**

1-1/ Travaux

Requalification de l'Avenue des Tuilières en liaison avec la Métropole et la Municipalité : quelles dates sont retenues pour terminer la seconde partie ?

- La portion du rondpoint Schuman à la rue Fragonnard est terminée avec les plantations..
- Reste en projet : ouvrir un barreau de liaison entre l'avenue Ziem et l'avenue des Tuilières (rue Deconchy). Dans un premier temps, l'ABCV propose que cette rue soit aménagée pour les cyclistes et piétons. Un espace partagé et limité à 30km/heure.

Quartier des Bréguières

- Sécurisation des accès autour du Collège des Bréguières .Le cheminement des piétons est réalisé avec espace protégé jusqu'à l'avenue Cyrille Bessset. Reste à faire le chemin des Rosiers.
- Permis de construire Avenue Ziem avec non-respect des plans initiaux. La suppression de la partie illégale a été longue mais elle est effective.
- Amélioration des trottoirs avenue des Chênes : Une partie a été traitée au carrefour du Val Fleuri. Il est nécessaire de poursuivre.
- Flux de circulation av des violettes : création de stationnements

Quartier des Collettes

- Dossier assainissement, partie supérieure du chemin des collettes : devrait aboutir très vite.
- Flux de circulation sur le chemin Renoir et le chemin des collettes : en cours

Quartiers Maure et Gros Biaux :

- Amélioration de la voirie chemin des gros Biaux : mise en place de barrières de protection.
- Chemin de la Maure, ralentissement avec mise en place d'écluses.

Quartiers Val Fleuri, Campanette et Vallon des vaux :

- Amélioration du carrefour Pruniers/val fleuri.
- Terrains et constructions abusives au vallon des vaux : interventions auprès du Procureur de la République, du Préfet, et du Ministre de l'Ecologie.
- Utilisation nocturne abusive du micro-stade : les désordres continuent. De nouvelles dispositions seront prises avec deux portails d'accès.
- Projet immobilier à venir. Le permis contesté accordé a été contesté et les hauteurs revues à la baisse. Le programme n'a pas démarré.

1-2/ Equipements

- **Crèche du Val fleuri:** L'ABCV a obtenu la création d'une nouvelle structure dédiée à la petite enfance. **La crèche « Rose des vents Rose des sables » a été inaugurée en février 2018.**
- **Equipement culturel : L'ABCV propose qu'un équipement public** (ludothèque - bibliothèque ou **antenne du conservatoire** de musique) soit créé Av du val Fleuri (terrain disponible angle Val Fleuri Tuilières) et soit associé à des places de stationnement. La municipalité a bénéficié du don d'une importante parcelle de terrain et l'ABCV a sollicité le Maire pour que les membres du bureau soient associés à une commission d'étude de projet. L'ABCV soutient ce projet depuis longtemps car le vivier de jeunes dans le secteur justifie la demande d'un équipement culturel de proximité.
- **Projet d'aménagement de l'espace autour de la Mairie Annexe** afin de créer un espace de partage et de convivialité en liaison avec le jardin d'enfants du Val Fleuri. (animations et marché)

1-3/ Stationnement

Le stationnement dans le quartier est un souci majeur.

- Des arrêts-minute ont été créés pour les usagers des commerces.
- Il est impératif d'améliorer la rotation des véhicules et les études montrent que cela ne sera possible qu'avec la mise en place de stationnement payant.

1-4/Les animations de nos quartiers

- **Pot de rentrée de l'ABCV ouvert aux riverains.**
- **Organisation du Noël des enfants dans le jardin du Val Fleuri en liaison avec l'association « Créons ensemble », l'Association des commerçants du Val Fleuri.** Cette action se réalise en partenariat avec la **Direction INTERMARCHE** du Val Fleuri.
- **Création du premier Salon du Vélo Electrique de Cagnes sur mer les 17&18 Mars.** Accès gratuit pour les visiteurs et des exposants venant de plusieurs villes du département. 1300 visiteurs sur deux journées. Un succès !
- **L'ABCV est partenaire du projet Spectacle Musical au Val Fleuri les 5 et 6 mai 2018.**

2 - Perspectives et projets d'action 2018

- Aménager l'espace autour de la Mairie annexe du Val Fleuri, créer une place qui pourra accueillir un marché, des animations...
- Projet de création d'un conservatoire au Val Fleuri
- Poursuite des travaux de requalification de l'avenue des Tuilières.
- Suivi des réaménagements de voirie.
- Améliorer les accès internet par la fibre.
- Exposition des artistes peignant de la bouche et du pied en octobre 2018.
- Maintien de tous les événements pré-cités.

Conclusion : Remerciements chaleureux aux membres du bureau sans lesquels rien ne serait possible. Transmettre aux générations futures de nos quartiers, un environnement, qui ne sera pas dégradé, cela demande que chaque citoyen s'implique, participe à la vie de son quartier. L'ABCV fête ses 60 ans. VENEZ PRENDRE LE RELAIS !